



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 8523

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur les recommandations exprimées dans le rapport 2007 de la Cour des comptes sur les lois de financement de la sécurité sociale concernant l'Objectif national des dépenses de l'assurance maladie (ONDAM). Le rapport préconise de mettre le plan de comptes des caisses et les retraitements des tableaux de centralisation des données comptables (TCDC) en adéquation avec la nomenclature détaillée de l'ONDAM, afin notamment de mieux suivre l'évolution des dépenses des cliniques privées. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8523

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6500

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)